TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS

Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay

FAMILLES DONZIAISES

MAIGNAN

(SAVIGNY, GRIGNON, CHAMPROMAIN, PONTCHARRAULT, LE COLOMBIER, CHAZELLE…)

La famille Maignan est une famille bourgeoise de Donzy, qui a exercé des charges judiciaires et acquis des terres dans les environs, dont ses membres se sont souvent adjoints le nom. Elle a développé plusieurs branches.

Le personnage central est **François Maignan de Grignon** (1592-1675), donziais devenu bourgeois d'Auxerre où il disposait de rentes, seigneur de Savigny sur la Talvanne, arrière-fief de Colméry ; il a épousé Catherine du Broc, femme du seigneur du Nozet à Pouilly, et est à l'origine d'une nombreuse descendance.

Armes *: « d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de trois raisins mal ordonnés d'argent, celui d'en haut accosté de deux étoiles d'or, et en pointe d'une main de carnation parée d'argent, et tenant en ses doigts une plume à écrire d'or »*

(Source Armorial Général, élection de la Charité)
(Pas de représentation connue)

Branche aînée, de Savigny (Colméry), puis de Champromain (Donzy)

_____

1/ Blaise MAIGNAN (v. 1530)

Lieutenant, Juge à Donzy

2/ Jean ou Blaise MAIGNAN (1562-11 septembre 1596 à Donzy)

Licencié-es-Lois ; notaire à Donzy, procureur fiscal, lieutenant de Donzy.
Mort assassiné par Pierre Barachin, concierge des prisons.
Son fils ainé né vers1588, sera tué par son régent de fi. à Bourges.

Tient la moitié de la dîme du Pré du duc de Nevers (cf. note 2), et des rentes avec André Monnot.

Acquéreur de Savigny à Colméry – ***voir cette notice*** -, inféodé par Hubert de la Rivière (1596)[1]

X v. 1587, **Jeanne LAUVERJAT** (+1617) *(fille d'André)*[2]

---

[1] **Source Cahiers du VdB - Savigny** - A tous ceux qui ces presentes lettres verront Louis Musset licentié es loix, avocat au baillage de Nevers garde du scel estably aux contrats et convenances de la chatellenie du Donzyois pour Madame la Duchesse de Nivernois et Donzyois pairie hereditaire de France salut ; scavoir faisons que pardevant Leonard Boin no[tai]re juré à l'office dudit scel auquel quand à ce que nous avons commis notre pouvoir fut present en sa personne puissant seigneur messire **Hubert de La Riviere** chevalier de l'ordre du Roy seigneur du dit lieu de La Riviere et y faisant à present sa demeurance ; lequel a confessé, reconnoist et confesse avoir vendu et vend, cedde, quitte et transporte dès maintenant à toujours et promet garentir de tous troubles debats hipoteques et empechemens quelconques à peine de tous depens dommages interets à m[essir]e **Jean Magnen lieutenant particulier au baillage de Donzyois demeurant à Donzy** present stipulant et acceptant pour lui ses hoirs et ayans causes à l'avenir ; c'est à savoir ……..

[2] Fut presente en sa personne honneste femme dame Jehanne Lauverjeat veufve de feu honnorable homme et saige maistre Jehan Maignen vivant licentié es lois lieutenant particullier au siege de Donzy, laquelle tant en son nom que comme

D'où :

- **Jean MAIGNAN** *(°v. 1588, assassiné)* X Thibée de CHAMPLAIN (?)
- ***François, qui suit***

3/ François MAIGNAN, dit « de GRIGNON »[3] (15 fev 1592 Donzy – 14 juillet 1675, Donzy- St-Martin-du-Pré)

Sgr d'Andeau (peut-être Ardeaux, à Varzy), et de Savigny, Avocat en Parlement, Bgs d'Auxerre, sgr de Grignon ; partage ses biens le 9 aout 1666, chez Me Cabet à Donzy.

---

mere et legitime tutrice des enfens mineurs dud[it] deffunct et d'elle pour satisfaire au mandement envoyé par le Roy no[tre] Sire et messieurs les deputez des francz fiefz et nouveaux acquestz au ressort du parlement de Paris en datte du onziesme jour de juillet dernier signé de Coulonges et publié en ceste ville de Donzy a declaré qu'elle tient aud[i]t nom et qualité le fief de Savigny assiz en la parroisse de Coulemery faisant partie de la terre et justice dudit lieu de Coulemery, led[i]t fief se consistant en tous droitz de justice et que à cause de ce elle a droit de prendre et percevoir par chascun an sur ses subjetz dud[i]t Savigny qui sont en petit nombre huit livres quatorze solz huit deniers t[ournoi]s et un boisseau d'avoine mesure de Coulemery tant cens que rentes et que led[i]t deffunct Maignen son mary a iceluy fief acquis de messire Hubert de La Riviere chevallier seigneur de La Riviere et Coulemery, duquel elle tient led[i]t fief en foy et hommaige. Plus recougnoist tenir en fief de Monseigneur de Nevers à cause de sa chastellenie de Donzy la moitié du dixme du Pré à la reserve d'un huictiesme appartenant à Monseigneur de Nevers et sixiesme afferante à maistre François Frappier sur lad[it]e moitié, laquelle se consiste seullement en avoine ; et en retire ou peut retirer lad[it]e Lauverjat par comm[un]e année pour la portion d'elle et de ses mineurs dix ou douze septiers d'aveine et encores confesse tenir quinze livres tournois tant cens que rentes à prendre sur plusieurs maisons, jardins et terres labourables assis tant en ceste ville de Donzy parroisse Sainct Martin du Pré q[u'] aux environs ; lesquelz cens et rentes et portion dud[i]t dixme appartenoit aud[i]t feu Maignien tant par sucession que par acquisitions qu'il en auroit faicte d'honneste femme Marie Coquille et d'aultres. Plus cougnoist tenir en fief trente solz t[ournoi]s de rente et cinq deniers de (cens) faisant moitié de trois livres dix deniers ; l'autre moitié appartenant à noble André Monnot à prendre lad[it]e somme de trois livres dix deniers par chascun an sur un foulon (à draps), aisance et appartenance, size en ... en la paroisse de Donzy et tenuz par la veufve et heritiers feu Jehan Palleteau l'aisnel de Donzy et tient led[i]t fief en foy et hommage de seigneur de Vitry à cause de son chastel de la Mothe Josserand et led[i]t droit de fief appartenant à lad[it]e Lauverjat à cause de la succession de feu André Lauverjat son pere.

[3] **Le fief de Grignon** était lié au minage (foires aux grains) d'Auxerre (BSSHNY, 1886, pp. 258-24). Il consistait en la jouissance du droit de minage, pendant les marchés, durant 15 jours, soit 6 marchés. Grignon était le nom donné au XIVème siècle à la Foire de Tanné (Montartre). François Maignan en hérita en 1620 de François de La Fontaine, lieutenant criminel au Baillage, et en fit aveu au roi en novembre de la même année. Après lui ce fief passa à ses descendants : Charles, Louis, Jean et François Maignan. Les deux derniers le vendirent conjointement à l'Hotel-Dieu d'Auxerre en 1701 pour 910 L.

X 16 juil 1617, à Entrains, **Catherine du BROC (v.1579-1661)** *(fille de François, sgr du Nozet – **voir cette notice** - et Edmée de Thibault)*

D'où :

- *Jeanne X Claude Lasné – **voir cette notice** -*
- **Blaise MAIGNAN de SAVIGNY**, avocat en Parlement X Andrée FRAPPIER, *d'où* **Blaise II MAIGNAN de SAVIGNY**, sgr de Savigny, avocat, sa *(Dénombrement en 1689 [4] ; construction d'un mur en 1690 [5]), et Anne X Charles Duplessis, sgr de Savigny par all., d'où post.*

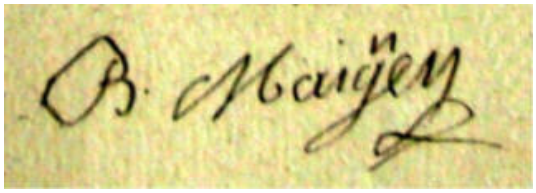

- ***Louis, qui suit***
- **Charles MAIGNAN de GRIGNON (1622-1666)**, avocat en Parlement , cons. à Auxerre X 21 juillet 1651 à Auxerre-St-Mamert, Marie GIRARDIN (?), sp
- *Marie ? X Jean Jarreau*

---

[4] Cahiers du Val-de-Bargis – 1689 : « Ce jour d'huy quatorziesme du mois de novembre mil VI c[ent] quatre vingt neuf à Colmery appres midy pardevant le nottaire aux duché et pairye de Nivernois et Donziois residant audict Colmery soubz signé comparut en sa personne noble Blaise Magnen sieur de Savigny demeurant à Donzy, lequel a volontairement cognu et confessé comme par ces presentes il recognoist et confesse et advoüe tenir en plain fief, foy et hommage de messire Philippes de Troussebois, chevallier seigneur de Launay, Cosmes et Bouhy le Tertre, Dampiere soubz Bouhy, Sainctpuis, Saincte Anne, La Forest Gallon, Colmery et autres lieux à cause de sa terre et seigneurye dudict Colmery les choses cy appres declarées audict advoüant appartenants à cause de la succession à luy escheuë et advenue par le decez de feu noble Blaize Magnen son pere. C'est assçavoir la terre, justice et seigneurye dudict Savigny sur Talvane assize en la parroisse dudict Colmery estant en tous droicts de justice haulte, moyenne et basse cens, rente, finages, bastiment et heritages dont la teneur ensuit··· »

[5] Même source – 1690 : « L'an mil six cent quatre vingt le dix[ièm]e juin apres midy à Donzy pard[evan]t le no[tai]re soubz[sig]né comparurent en leurs personnes nob[le] m[essire] Blaise Magnen, sieur de Savigny, dem[eurant] à Donzy pour luy d'une part et Leonard Lebeau masson dem[eurant] en la parroisse de Saint Martin du Pré pour luy d'autre part ; lesq[ue]ls volontair[ement] sont convenusde ce qui ensuit : assc[avoir] que led[it] Lebeau a promis et s'est obligé de travailler incessam[ment] et dans quinzaine et ensuitte sans discontinua[tion] à la construction des murailles que led[it] sieur Magnen veut et entend faire faire pour la closture du jardin dud[it] lieu de Savigny, lesq[ue]ls seront de hauteur de six pieds ; tous les materiaux necessaires seront fournis··· »

- *Françoise X Pierre Frappier de Dalinet, d'où post.*
- ***Jean, branche de Pontcharrault, qui suivra en 4bis***
- ***Michel, branche de Grignon, qui suivra en 4ter***
- **Jean MAIGNAN du COLOMBIER X Marguerite FRAPPIER** *(fille de Pierre et Anne Asselineau)* **–** ***voir notice Frappier*** *-, d'où not. Elizabeth X Blaise Sallezard, ? et Edme, sr du Colombier X Marie du Hautbois*[6]
- ***François, branche du Coudray et du Colombier, qui suivra en 4quat***

Domaine du Colombier (Donzy)

4/ Louis MAIGNAN de GRIGNON (12 mai 1621 Entrains – ap. 1689)

Avocat fiscal à Donzy

X 29 juillet 1659 à Auxerre, **Jacqueline RICHER** (30 juin 1634 Auxerre – 16 mars 1689 Entrains) *(fille de Jean, Procureur au Baillage d'Auxerre, et de Marie Née, fille de Jehan, de Coulages-la-Vineuse)*

D'où :

- ***Jean, qui suit***
- *Catherine X Charles Henri Corneillat*
- *Jean*
- *Anne*
- *Madeleine*
- *Marie*
- *Louis*
- *Marie*
- *François*

5/ Jean MAIGNAN de GRIGNON (10 mai 1660 Donzy – 12 février 1726 Donzy)

Avocat en Parlement

[6] Source Baudiau, Histoire d'Entrains

X 2 aout 1683 à Donzy, **Marie GASCOING de CHAMPROMAIN** – ***voir notice Champromain*** - (1658-1711) *(fille de Jacques Gascoing de Demeurs et de Marie Delarue)*

D'où :

- ***Jean-Louis, qui suit***
- *Jacques*
- *François*
- *Michel*
- *Marie Elizabeth X Etienne Regnard, de Bouhy, d'où post.*

6/ Jean-Louis MAIGNAN de CHAMPROMAIN (29 mai 1684 Donzy – 25 mars 1741 Druyes)

Procureur fiscal à Druyes

X 10 Novembre 1711 à Druyes-les-Belles-Fontaines – ***voir cette notice*** -, **Marguerite DESJOYES** *(fille d'Etienne, avocat en Parlement à Druyes, et de Gabrielle Regnard)*

7/ René Etienne MAIGNAN de CHAMPROMAIN (22 décembre 1719 Druyes – 28 novembre 1786 Paris)

Avocat en Parlement et Juge en la Prévôté ; Md de Bois pour la Fourniture de Paris

X 6 juillet 1744 à Irancy, **Anne SOUFFLOT** *(fille de Germain et Catherine Millon*), de la famille du grand architecte Soufflot, originaire d'Irancy.

D'où :

- *Gabrielle Anne (1745-1817) X 26 juil 1768, Paris-St-Nicolas-du-Ch. Jean-Jacques Robin, Maître chirurgien à Troyes*
- **André Etienne MAIGNAN de CHAMPROMAIN** (29 mai 1746, Druyes – 9 juin 1794, Paris, guillotiné), avocat en Parlement X 11 juil 1780, **Marie Thérèse LEBOEUF de MAINBOUDET** *(fille de Louis Claude Leboeuf, sgr de*

Mainboudet[7]*, avocat, conseiller du roi, lieutenant général, assesseur criminel au Baillage de Mantes ; et de Marie Catherine Thoulet), d'où Anne-Thérèse X Paris,* ***Claude Duminy, maître de forges à La Charité, et post. à Champromain***

- *Victoire X François Jacquesson*
- *Anne X1 Armand Lefebvre X2 Guillaume Viallet*
- *Madeleine X François Lapeyre*
- *Ursule X Louis Henry Gautherin*

---

[7] (acquis en 1684, près Mantes, entre Buchelay et Magnanville)

Branche de Pontcharrault et de Chazelles

_____

4bis/ Jean MAIGNAN de PONTCHARRAULT (28 mars 1625 Entrains – 18 novembre 1693 Donzy)

X 1655 ? **Jeanne LASNE**, dame de **Pontcharrault** *(fille de Jean Lasné de Pontcharrault – **voir cette notice** - et Agnès Michot)*

Domaine de Pontcharrault (Donzy)

D'où :

- ***Louis, qui suit***
- ***Claude, qui suivra en 5ter***
- ***Jean-Marie, qui suivra en 5-4***

5bis/ Louis Marcou MAIGNAN de CHAZELLE (4 aout 1679 Donzy – 11 décembre 1753)

Chazelles à Chaulgnes ?

X 12 aout 1709 à Cosne, St-Jacques **Marianne GONNAT** (née le 2 septembre 1684 Cosne) *(filles de Louis Ier, Conseiller du Roi, Avocat, Contrôleur du Grenier à Sel de Cosne, et Jeanne Ferré)*

D'où :

- *Jean-Marie, peut-être ce curé de St-Cyr-les-Entrains, mort en 1769, sa*
- ***Augustin, qui suit***

6bis/ Augustin MAIGNAN de CHAZELLE (18 mars 1715 Cosne – 15 septembre 1739 La Charité)

X 11 février 1738 à La Charité, **Jeanne Louise PLUVINET** *(fille de Louis François, épicier, grainetier à La Charité, maître de forge, échevin ; et Anne Lepiot, d'Auxerre)*

D'où :

- *Louise X 18 mai 1764 Cosne, Cyprien Thibaud Billacoys de Vinon (fils de Cyprien Thibaud Billacoys, sgr de Vinon, Contrôleur du Grenier à sel de Sancerre, et Suzanne Dubois de Poissons)*
- **Augustin MAIGNAN de CHAZELLE** (19 dec 1739, Cosne – 1817, Myennes) Bgs de Cosne X 23 nov 1754, Cosne, **Anne Victoire de VITRY**, d'une très ancienne famille de drapiers à Paris *(fille de Claude Louis, avocat ; et de Marie Louise Thoy), d'où enfants morts jeunes*

Vitry – Paris : « d'azur à la fasce burelée (ou losangée) d'or, chargée de trois merlettes de même, deux en chef et une en pointe »

5ter/ Claude MAIGNAN de PONTCHARRAULT (14 avril 1668, Bagneaux – 11 mai 1753, Bagneaux)

Capitaine de la Bgsie

X 24 sept 1697, Prémery, **Michèle PERREAU** (1671, Prémery – 9 juin 1751, Bagneaux)

D'où :

- **Joseph MAIGNAN** (1698, Bagneaux – 5 déc 1784, Alluy) officier X 27 nov 1745, La Charité, Jeanne Ursule BELLON, sp
- **Jean Claude MAIGNAN** (14 jan 1699, Bagneaux – 28 nov 1770 , Bagneaux) X 2 mai 1741, Bagneaux, **Marie-Anne FRAPPIER** *(fille de François et Anne Angélique Voille de Villarnou – **voir ces notices** -)*, sp

---

5quat/ Jean-Marie MAIGNAN de PONTCHARRAULT (25 Mars 1673 à Bagneaux – 19 décembre 1729 à Bagnaux)

Capitaine de la brgsie (Base Sellier)

X 18 juillet 1724 à Bagnaux, **Marie BORDAT** (+ 7 juin 1747 à Bagnaux) *(fille de François et Marie Delisle), d'où Jean, qui suit*

6/ Jean MAIGNAN de PONTCHARRAULT (°25 octobre 1726)

X 21 février 1746 à Bagnaux, **Jacqueline ou Marie-Jacquette VIALLET** (25 juillet 1715 à Nevers-St-Arigle - 1779) (*fille de Jean et Jacquette Fouletier)*

6/ Charles MAIGNAN de PONTCHARRAULT (°9 juillet 1750 à Bagnaux)

_____

Branche de Grignon (Auxerre)

_____

4ter/ Michel MAIGNAN de GRIGNON *(fils de Jean et Jeanne Lauverjat)* (1626 – 26 aout 1670 Entrains)

Avocat en Parlement

X 24 février 1659 à Druyes, **Edmée REGNARD** *(fille d'Adrien, avocat en Parlement à Duryes, procureur fiscal, et Gabrielle Suzanne)*

D'où not. :

- *Elizabeth X 13 septembre 1683 à Entrains, François Frappier de Montbenoit – **voir notices Montbenoit et Frappier** - (fils de François et Catherine Lasné), d'où post.*
- **Adrien MAIGNAN de MONCONSEIL** (ou MONTCONSOLE selon Baudiau) (°20 Janvier 1666 à Donzy -…) Avocat en Parlement, demeurant à Entrains X 20 février 1689 à Entrains, **Catherine DUCHESNE** *(fille de Denis, Contrôleur du grenier à Sel de Clamecy, sœur de François, sgr du Colombier à Entrains, route de Clamecy[8]), sp[9]*
- *Anne X 31 mars 1693 à Entrains, Henri Thoulet (fils de Louis et Jeanne Née, cf. supra)*
- *Edmée X François Pignault*

_____

[8] Voir Baudiau « Entrains », p.87, qui évoque cette famille Duchesne et Adrien Maignan, qui demeure à Entrains

[9] Voir Baudiau « Entrains », p. 169, qui parle d'un Adrien Maignan, sgr de Montconsole…et de son beau-frère François Duchesne

Branche du Coudray (Couloutre) et du Colombier (Donzy)

_____

4ter/ François MAIGNAN du COUDRAY (v.1638-av.1700)

Marchand, bourgeois de Donzy, sgr du Coudret à Couloutre *(sans doute le quatrième fils de François Maignan de Grignon et de Catherine du Broc)*

Domaine du Coudret, Couloutre

X av. 1663, Château-Chinon, **Elizabeth PERNET**...(1643 – 10 mai 1708, Donzy, inh. Eglise St-Caradeuc) *(? peut-être fille de Paul, apothicaire, échevin de Château-Chinon, eyr, sgr de la Varenne, Garde-du-Corps du roi ; et de Jeanne Bruandet, les dates coincident ?)*

D'où :

- *François, mort jeune*
- ***Jean, qui suit***
- *Blaise (20 mars 1668 Donzy – 10 juin 1744 id)*
- *Marie Anne X1 20 jan 1704 Donzy, Pierre Goyre, échevin de La Charité, Grenetier (fils de Pierre, conseiller du roi, grenetier, et Anne Pinet) X2 Pierre Dubois*
- ***Pierre, sgr du Colombier, qui suivra en 2bis***

2/ Jean MAIGNAN du COUDRAY (1665-1 juil 1731 Donzy)

Bgs de Donzy, Notaire (1723), Procureur, demeure au bourg, Sgr du Coudray, à Couloutre, et de Savigny, au moins en Pie (à Colméry, 1704)[10]

---

[10] **Cahiers du Val de Bargis – Bail de Savigny** : « L'an mil sept cent quatre le dix huit decembre apres midy à Donzy pardevant le no[tai]re soubz[sig]nez furent p[rése]nts en leurs personnes h[onorables] hommes Jean Maignan s[ieu]r du Coudray et **Pierre Alfroy** marchand demeurant en cette ville (# : fermier de la terre et seigneurie de Savigny), lesq[ue]ls ont cogneu avoir baillé et dellaissé comme par

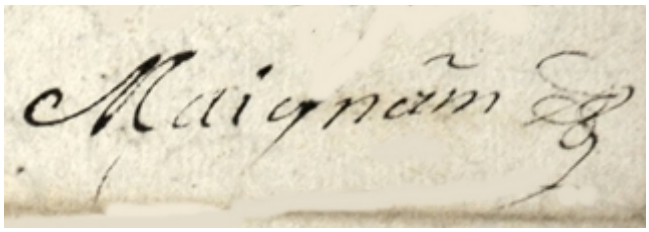

Signature à Colméry, 1702 (Source : Cahiers du VdB)

X 15 février 1695 Saint-Fargeau, **Edmée SYLVESTRE….,** née à Mézilles (+ 7 fév 1748 Donzy) *(sans doute fille de Jacques, sgr du Plessis (Hom. en 1685)*[11]*, avocat,*

---

ces p[rése]ntes ils baillent et dellaissent à tiltre de moitié pour le temps qui reste à expirer du temps de (l'ancien) bail et promettent faire jouir à Germain Berault lab[oureur] demeurant au lieu de Savigny···. »

[11]Annuaire historique du département de l'Yonne (1837) « Un fief de la Puisaye du XVIème au XVIIIème siècle » : Le Plessis, à St-Martin-des-Champs, relevant de St-Fargeau : ….« Verain Nollet ou Naullet (c'est l'orthographe qui a prévalu au XVIIIème siècle) laissa plusieurs enfants, et à sa mort, vers 1610, le fief du Plessis fut attribué à l'un d'eux, Nicolas Naullet, tanneur à Saint-Fargeau et marié à Jacqueline Maignon ou Maignan. Celui-ci ne négligea pas les bénéfices de son fief, et le 11 juin 1619 il obtint une reconnaissance censuelle de divers tenanciers, parmi lesquels se trouvait Simon Naullet, son frère, pour les deux tiers de 35 sous et 2 poules de cens et rentes. De son côté, Jacques Moyreau, nouveau seigneur de la Trémellerie, obtint, en 1623, comme propriétaire de l'autre tiers, une pareille reconnaissance, et parmi les tenanciers figuraient les enfants de Nicolas Naullet, sous la tutelle de leur mère. C'est là une de ces bizarreries si communes sous le régime féodal ; les droits *y* étaient ainsi mêlés et superposés, si bien que les mineurs Naullet étaient à la fois *seigneurs* et *vassaux* sur leur misérable fief. Aussi, dans les partages de famille, l'objet important était rarement le titre honorifique. On abandonnait aux filles le fief, c'est-à-dire l'honneur, et aux mâles le domaine utile ; et quand les biens assez importants de Nicolas Naullet échurent à ses quatre enfants, vers 1632, Edmée Naullet, la seule fille, fut pourvue des deux tiers du fief, quelle apporta en dot à Jacques Sylvestre (premier du nom), avocat en Parlement et receveur des lods et ventes pour le duché de Saint-Fargeau.

Ce Jacques Sylvestre, d'une vieille et honorable famille de Puisaye, se borna à exercer modestement les droits de sa seigneurie par la perception des lods et ventes, et après la mort d'Edmée Naullet, le fief fut dévolu à Jacques Sylvestre, son fils (deuxième du nom) vers 1664. Ce dernier, prévôt et juge ordinaire de Mézilles en 1680, voulut donner un nouveau lustre à celle seigneurie, et fit en 1685 une *reconnaissance hommagée,* en convertissant, au désir de la coutume, la mouvance censive en mouvance féodale. La qualité du fief, même possédé par un roturier, conservait encore assez d'énergie pour élever ce roturier jusqu'à lui et lui imprimer un caractère quasi-nobiliaire, dès qu'on le rajeunissait par une reconnaissance hommagée. C'était la prétention de Jacques Sylvestre (deuxième du nom), prévôt de Mézilles, noble homme, et il se présenta en la grande salle du château de Saint-Fargeau le 13 janvier 1685, et là, en présence de Nicolas Messant, procureur fiscal du duché, se mit en état de vassal, tête nue, desceint, la main droite en celle du procureur de Lauzun, se déclara son homme pour les deux tiers du fief du Plessis-

prévôt de Mézilles, et Marie Régnard, dans ce cas une sœur Marie X 1694, St-Fargeau, Camelin)

D'où :

- *Claude, sa*
- *Marie-Jeanne X 21 avril 1727, Donzy,* ***Jacques François Tridon de Vermenoux****, sp*
- *Elizabeth X 24 avril 1724, Donzy, François Augustin Palteau (fils de François et Perrette Seurat), d'où post.*
- *Marie X 1 fév 1735, Donzy, Jean Vallot (fils de Jean et Marguerite Boisvin), sp*
- ***Jean, qui suit***

3/ Jean MAIGNAN du COUDRAY (9 avril 1705 Donzy -...)

Lieutenant de la Châtellenie de Châteauneuf (1759)

X 18 juin 1742, Donzy, **Jeanne VOILLE de VILLARNOU** *(fille de Pierre et Anne Gaudinot)*

D'où :

- *Jeanne, sa*
- *Claude Jean, sa*

2bis/ Pierre MAIGNAN du COLOMBIER (9 oct 1673 Donzy – 20 mars 1737)

Bgs de Donzy

Naullet, mouvant et relevant en plein fief dudit seigneur à cause de son château de Saint-Fargeau, et lui fit foy et hommage, tels qu'il est tenu de faire et porter à son seigneur, et promit que « son profit il pourchasserait, son dommage éviterait, et ferait tout ce qu'un vassal doit à son seigneur. » Cette prestation solennelle de foi fut reçue au nom du duc par Jean Archambault, bailli du duché de Saint-Fargeau, le 13 janvier 1685. Jacques Sylvestre (deuxième du nom), noble homme, ne put transmettre à son fils, Nicolas Sylvestre, aucune de ses qualités, car celui-ci mourut avant son père, et le fief, confondu avec les biens patrimoniaux de fa famille, passa à des héritiers, qui le vendirent, le 12 avril 1703, à François Naullet, bourgeois à Saint-Fargeau, avec tous ses droits de cens, rentes, profits de lods et ventes, amendes de recelé et droits de retenue, moyennant la somme de 45 livres tournois. Le lustre momentané que lui avait donné Jacques Sylvestre, le titre de noble homme pris dans l'acte de foy et hommage, tout semble avoir disparu devant l'indifférence ou le dédain des Pajot d'Entrains et des Pomereau de Gien, ses gendres. »

Domaine du Colombier (Donzy)

X v. 1695, **Gabrielle ALFROY**…(v. 1678 - + 25 avril 1710, Donzy-le-Pré) *(peut-être une fille de Pierre, mentionné ci-dessus comme fermier de la terre de Savigny)*

D'où :

- *Anne (Magnem) X 29 avril 1721 à Treigny, Edmé Paul Dassus (fils de Symphorien Dassus, Chirurgien à Treigny, Yonne, et de Catherine Fontaine)*
- ***Pierre, qui suit***
- *N. X Jean Sérot*
- *Marie-Angélique, sa*

3bis/ Pierre MAIGNAN du COLOMBIER (9 oct 1700 Donzy – 13 oct 1767 id)

Bgs de Donzy

X **Marie BALLEY…**

D'où :

- *Pierre, sa*
- ***Claude, qui suit***

4bis/ Claude MAIGNAN du COLOMBIER (+ 9 déc 1768, Donzy)

X 11 juin 1767, Pazy, **Marie Geneviève AUDEBAL** *(fille de Jean Baptiste et Marie Catherine Robin), sp*

(X2 Pierre Desnoyers)